



Une grève peut en cacher une autre

Loi Travail, non merci !

Les organisations syndicales du ministère de la Culture s'opposent au projet de loi Travail. Le gouvernement fait porter à ce projet de fortes régressions sociales à l'heure où les moyens de production bouleversent la société et notamment le salariat et lui fait connaître de profondes mutations.

Elles rappellent leur attachement à la hiérarchie des normes et affirment qu'on ne lutte pas sérieusement contre le chômage en favorisant le licenciement des salariés mais en partageant mieux le travail et en luttant contre les inégalités entre les femmes et les hommes. **Elles font ensemble l'analyse que les salariés ont besoin de protections collectives fortes inscrites dans la loi et garanties par l'Etat et ses services.**

Elles rappellent aussi que des milliers de salariés de droit privé oeuvrent quotidiennement au bon fonctionnement du service public culturel et que, dans l'unité, **elles seront extrêmement vigilantes et s'opposeront à toute forme de régression sociale** au ministère de la Culture.

C'est pourquoi, la CFDT-Culture, la CFTC-Culture, la CGT-Culture, le SNAC-FSU, SUD-Culture Solidaire et UNSA-Culture, qui ont déjà appelé à la grève le 31 mars dans le cadre d'un préavis de grève contre les suppressions d'emplois et pour les Directions Régionales des Affaires Culturelles, appellent à faire la grève et à manifester le 31 mars contre ce projet de loi Travail.

Ensemble refusons ce projet de loi Travail !

Ensemble exigeons des protections collectives de haut niveau !

Ensemble imposons d'autres choix !

Tous en grève et dans la rue le 31 mars